

Profil de la composition des comités

Chaque comité doit être composé de manière à disposer de l'ensemble des expériences et des compétences nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Les caractéristiques spécifiques exigées des membres nommés dans les comités permanents statutaires et non statutaires sont les suivantes.

Tous les comités apporteront la diversité suivante en termes d'EXPÉRIENCE, de CONTEXTE et de PERSPECTIVES :	Un ou plusieurs membres du comité doivent avoir l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :
<p>Culture Une variété de contextes et d'expériences culturels et historiques qui reflètent la communauté desservie par l'Ordre et le contexte culturel des soins de santé bucco-dentaire.</p>	<p>Capacité Expérience vécue d'adaptation ou de navigation dans un spectre de capacités physiques, mentales ou cognitives, dont la connaissance peut améliorer les décisions pertinentes et réfléchies qui protègent le public.</p>
<p>Éducation Une variété de formations et d'expériences reflétant la diversité du public desservi par l'Ordre.</p>	<p>Adjudication et audience Connaissance et expérience de la participation à des audiences et/ou de la présidence d'audiences dans un cadre législatif, et compréhension des principes du droit administratif et de l'équité procédurale.</p>
<p>Diversité des genres Une variété de perspectives pour soutenir des décisions équilibrées, pertinentes et reflétant le public.</p>	<p>Leadership des comités/panels Expérience de l'animation de réunions de comités ou de panels, du développement d'une culture positive, de la résolution de conflits et de la promotion d'une prise de décision efficace.</p>
<p>Région Diversité régionale, pour refléter la réalité selon laquelle la pratique, l'accès aux soins bucco-dentaires et les attentes du public à l'égard du système de soins bucco-dentaires varient d'une région à l'autre de la province.</p>	<p>Expertise en matière de gouvernance Comprendre le fonctionnement de la gouvernance, le fonctionnement des comités et être capable d'avoir un regard critique sur les structures et les pratiques des comités.</p>
<p>Pratique des membres inscrits (membres professionnels) La diversité des expériences et des contextes d'exercice de la profession, qui alimente le dialogue et la prise de décision, garantit que les décisions répondent aux objectifs visés, qu'elles sont pratiques et, en fin de compte, qu'elles protègent le public.</p>	<p>Normes/champ d'activité Comprendre les normes et les champs d'activités qui guident la pratique de l'hygiène dentaire en Ontario.</p>
<p>Secteur Une expérience diversifiée en matière de leadership dans les secteurs public, privé ou des soins de santé bucco-dentaire afin de promouvoir la connaissance et le partage des meilleures pratiques.</p>	<p>Lieu d'exercice/spécialité Expérience d'au moins une modalité de la pratique de l'hygiène dentaire, afin de s'assurer que les délibérations sont éclairées par une variété de perspectives de pratique.</p>

ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITÉ D'INSCRIPTION

Un ou plusieurs membres du comité d'inscription doivent posséder l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :

Pratique de l'hygiène dentaire

Familiarité avec la pratique clinique, les compétences en hygiène dentaire au niveau débutant et le cadre de la pratique (clinique, éducation, recherche, administration, etc.).

Programme d'études

Expérience des changements, des tendances et de l'innovation en matière de programmes et de formation avancée, de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes d'études, y compris la représentation de divers établissements d'enseignement post-secondaire offrant une formation en hygiène dentaire.

Administration des examens

Connaissance et expérience de l'élaboration et de l'administration d'examens à enjeux élevés.

Professionnel de santé international/diplômé

Comprendre le processus pour devenir hygiéniste dentaire au Canada avec des titres de compétences étrangers ou, idéalement, avoir de l'expérience dans ce processus.

Pratique communautaire PANDC

Les voix des communautés noires, indigènes et de couleur pour s'assurer que les délibérations sont informées et que les décisions incluent et respectent les perspectives des personnes racialisées, que les préjugés sont identifiés et remis en question, et que le travail collectif de l'Ordre continue à progresser dans son parcours de sécurité culturelle et d'humilité, contribuant ainsi à un changement systémique positif.

Pratique communautaire axée sur l'équité

Les voix des communautés qui rencontrent des obstacles importants à la participation aux systèmes de santé et d'éducation de l'Ontario afin de s'assurer que les délibérations sont informées pour reconnaître et que les décisions sont prises pour éliminer les obstacles fondés sur l'âge, l'ethnicité, le handicap, le statut économique, le sexe, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et le statut de transsexuel.

ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ASSURANCE QUALITÉ

Un ou plusieurs membres du comité d'assurance qualité possèdent l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :

Amélioration de la qualité

Expérience et compréhension des programmes d'assurance et d'amélioration de la qualité et des évaluations dans le domaine des soins de santé, et expérience dans l'élaboration d'outils permettant un retour d'information significatif et une amélioration continue.

Programme d'assurance qualité

Savoir utiliser des méthodes qui s'alignent sur l'intention de développement du programme et de la philosophie d'assurance qualité de l'Ordre.

Normes/champ d'activité

Comprendre les normes et les champs d'activités qui guident la pratique de l'hygiène dentaire en Ontario et être en mesure de déterminer où une infraction ou une infraction potentielle pourrait se produire.

Pratique communautaire PANDC

Les voix des communautés noires, indigènes et de couleur pour s'assurer que les délibérations sont informées et que les décisions incluent et respectent les perspectives des personnes racialisées, que les préjugés sont identifiés et remis en question, et que le travail collectif de l'Ordre continue à progresser dans son parcours de sécurité culturelle et d'humilité, contribuant ainsi à un changement systémique positif.

Pratique communautaire axée sur l'équité

Les voix des communautés qui rencontrent des obstacles importants à la participation aux systèmes de santé et d'éducation de l'Ontario afin de s'assurer que les délibérations sont informées pour reconnaître et que les décisions sont prises pour éliminer les obstacles fondés sur l'âge, l'ethnicité, le handicap, le statut économique, le sexe, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et le statut de transsexuel.

ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

Un ou plusieurs membres du comité des enquêtes, des plaintes et des rapports possèdent l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :

Sensibilisation aux expériences traumatiques

Expérience, compréhension et sensibilité aux effets du stress ou du stress potentiel sur les personnes impliquées dans un processus de plainte/déclaration, et expérience de la création d'espaces sûrs et de processus d'instauration de la confiance.

Expérience vécue en matière de soins de santé

Expérience personnelle significative ou expérience dans la prise en charge d'une personne ayant des problèmes de santé ou dans la gestion du système de soins de santé bucco-dentaire.

Normes professionnelles et éthique professionnelle

Connaissance et expérience des normes de pratique et d'éthique professionnelle aux niveaux régional, provincial, national et international.

Pratique communautaire PANDC

Les voix des communautés noires, indigènes et de couleur pour s'assurer que les délibérations sont informées et que les décisions incluent et respectent les perspectives des personnes racialisées, que les préjugés sont identifiés et remis en question, et que le travail collectif de l'Ordre continue à progresser dans son parcours de sécurité culturelle et d'humilité, contribuant ainsi à un changement systémique positif.

Pratique communautaire axée sur l'équité

Les voix des communautés qui rencontrent des obstacles importants à la participation aux systèmes de santé et d'éducation de l'Ontario afin de s'assurer que les délibérations sont informées pour reconnaître et que les décisions sont prises pour éliminer les obstacles fondés sur l'âge, l'ethnicité, le handicap, le statut économique, le sexe, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et le statut de transsexuel.

ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Un ou plusieurs membres du comité de discipline doivent avoir l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :

Équité procédurale

Comprendre le droit administratif et les procédures quasi-judiciaires, s'engager à équilibrer les questions de manière impartiale, évaluer méticuleusement les preuves, réfléchir de manière critique aux questions en jeu, envisager les options dans le cadre du mandat et des pouvoirs de l'Ordre, et apporter cohérence et jugement solide à la prise de décision conformément aux principes d'équité procédurale énoncés dans la « common law. »

Sensibilisation aux expériences traumatiques

Expérience, compréhension et sensibilité aux effets du stress ou du stress potentiel sur les personnes impliquées dans un processus de plainte, et expérience de la création d'espaces sûrs et de processus d'instauration de la confiance.

Pratique communautaire PANDC

Les voix des communautés noires, indigènes et de couleur pour s'assurer que les délibérations sont informées et que les décisions incluent et respectent les perspectives des personnes racialisées, que les préjugés sont identifiés et remis en question, et que le travail collectif de l'Ordre continue à progresser dans son parcours de sécurité culturelle et d'humilité, contribuant ainsi à un changement systémique positif.

Pratique communautaire axée sur l'équité

Les voix des communautés qui rencontrent des obstacles importants à la participation aux systèmes de santé et d'éducation de l'Ontario afin de s'assurer que les délibérations sont informées pour reconnaître et que les décisions sont prises pour éliminer les obstacles fondés sur l'âge, l'ethnicité, le handicap, le statut économique, le sexe, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et le statut de transsexuel.

ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS (CLIENTS) *

Un ou plusieurs membres du comité des relations avec les patients (clients) doivent posséder l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :

Sensibilisation aux expériences traumatiques

Expérience, compréhension et sensibilité aux effets du stress ou du stress potentiel sur les personnes impliquées dans un processus de plainte, et expérience de la création d'espaces sûrs et de processus d'instauration de la confiance.

Sensibilisation à la violence sexuelle

Comprendre le contexte social et culturel de la violence et des abus, y compris des facteurs tels que le sexe, l'orientation sexuelle, la classe sociale, l'appartenance ethnique, la religion, le stade de développement, les traumatismes autochtones actuels et intergénérationnels, et l'histoire des immigrants ou des réfugiés.

* La législation fait référence aux « patients », mais l'OHDO utilise le terme « clients », car c'est ainsi que les hygiénistes dentaires désignent les personnes qui reçoivent leurs soins.

ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Un ou plusieurs membres du comité exécutif doivent avoir l'EXPÉRIENCE, les CONNAISSANCES et les COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES spécifiques suivantes :

Innovation et tendances en matière de gouvernance

Connaissance de la manière dont les organisations au sein du système de réglementation de la santé et au-delà examinent les données, les processus et les diverses initiatives pour améliorer et transformer leurs pratiques et structures de gouvernance.

Expérience en matière de finances et d'audit

Avoir une compréhension raisonnable des informations financières et budgétaires, et la confiance nécessaire pour poser des questions qui protègent la gestion financière de l'Ordre et lui permettent de remplir efficacement son mandat en évaluant les preuves, en réfléchissant de manière critique, en examinant les options et en faisant preuve de discernement lors de la prise de décisions financières.

Réglementation et contexte du système

Comprendre la pratique de l'hygiène dentaire, le système de réglementation et la façon dont le travail de l'Ordre affecte ou pourrait affecter le système.

Sensibilisation à la politique

Comprendre comment travailler au sein du système, faire avancer le processus d'évaluation de manière sensible et reconnaître les intérêts et les sensibilités politiques qui peuvent exister.

Confidentialité accrue

Comprendre la nature sensible de l'évaluation des performances et de la rémunération des cadres, les informations sur le processus qui peuvent être partagées et celles qui doivent rester strictement confidentielles.

Pratique de l'hygiène dentaire

Familiarité avec la pratique clinique, les compétences en hygiène dentaire au niveau débutant et le cadre de la pratique (clinique, éducation, recherche, administration, etc.).

Gestion des risques/contrôle

Comprendre comment maintenir et faire évoluer un programme efficace et significatif de gestion et de surveillance des risques, et la différence entre les deux leur permettant de superviser le processus de gestion des risques de l'Ordre, en veillant à ce que l'Ordre comprenne, gère et tire parti de ses risques.

Sens des affaires

Expérience des affaires, compréhension de ce dont une organisation a besoin pour fonctionner efficacement, y compris les forces économiques qui doivent être prises en compte dans les décisions, les principes de bonne gestion et la planification stratégique.

Prise de décision organisationnelle

Comprendre l'élaboration de politiques et la prise de décisions dans un système vaste et complexe, en veillant à ce que les décisions soient fondées sur des principes objectifs et s'appuient sur des données probantes et des pratiques exemplaires.

PROFIL DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Comité exécutif et ressources humaines

Expérience et exposition à l'évaluation des performances des cadres et à l'examen de leur rémunération, ce qui permet aux membres du comité exécutif de superviser le processus d'évaluation et la philosophie de rémunération du Registraire.

Recrutement/plan de succession

Comprendre les processus de recrutement et de planification de la succession, comment favoriser un leadership et des équipes durables, et être capable de traduire et d'appliquer ces principes au processus de nomination et d'élection.